

Inscription en sélection FORMATION AIDE-SOIGNANT 1^{er} SEPTEMBRE 2020

Candidats âgés de 17 ans et plus au 1^{er} jour de formation

En parcours intégral : formation initiale, continue ou en alternance

Fiche 1- Inscription à la sélection pour la formation AS à adresser par mail accompagnée de la fiche 2 et du dossier complet	P.1
Fiche 2- Formation Initiale ou Alternance à adresser par mail accompagnée de la fiche 1 et du dossier complet	P.2
Annexe 1- Frais de dossier - coordonnées bancaires <i>à réaliser de préférence par virement à défaut par chèque, règlement dans le même temps que le dépôt du dossier</i>	P.3
Annexe 2- Le règlement financier - Formation initiale et Formation en alternance	P.4
Annexe 3- Perspectives - Calendrier de sélection et coûts de la formation	P.5
Les objectifs de la communauté éducative	P.6
Accès à la formation par sélection	P.7
Témoignages de nos anciens apprenants : Aides Soignants Diplômés	P.8

PREPARATION AU DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Sélection 2020, rentrée du 1^{er} SEPTEMBRE 2020

Nombre de places : 48 dont

15 places subventionnées par le Conseil Régional Ile de France

34 places non subventionnées par le Conseil Régional Ile de France

5 places réservées aux Agents de services hospitaliers qualifiés

Les places non pourvues sont réaffectées aux autres candidats

Élèves en Formation Initiale, durée de formation de 10 mois

Élèves en Formation apprentissage, durée de formation de 16 mois



FICHE D'INSCRIPTION 1

A adresser par mail accompagnée des documents
inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

DIPLOME D'ETAT AIDE-SOIGNANT

Formation INITIALE ou ALTERNANCE

Photo récente
obligatoire

A REMPLIR EN MAJUSCULE et LISIBLEMENT

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de naissance : _____

Nom d'épouse : _____

Prénoms (2 maximum dans l'ordre de l'état civil) : _____

Date de naissance : le ____ / ____ / ____ Lieu de naissance et département : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : ____ Ville : _____

☎ IOI ____ Mail : _____

Situation de Famille : ☐ Célibataire ☐ en union ☐ Autre : _____Avez-vous des enfants à charge ? ☐ NON ☐ OUI combien ? ____ Age de chacun : _____Sollicitez-vous un aménagement durant la formation : ☐ NON ☐ OUI

(joindre l'avis rendu par le médecin désigné par la CDAPH).

♦ Titre ou diplôme homologué

☐ Baccalauréat, série : _____ Année : _____☐ Autres : _____ Année : _____

♦ Titre ou diplôme du secteur Sanitaire ou Social homologué de niveau V :

☐ BEP Carrières Sanitaires et Sociales Année : _____ ☐ CAP Petite Enfance Année : _____☐ Autres : _____ Année : _____

♦ Titre ou diplôme étranger permettant d'accéder à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu :

☐ Baccalauréat, série : _____ Année : _____☐ PREPA CONCOURS Année : _____ ☐ CONCOURS AP admis Année : _____

Cocher, renseigner et signer 1 seule formation au choix

Case réservée à l'IFAS

N° dossier

Appr | | | |

Fil | | | |

☐ CNI☐ Carte de résidence☐ Fiche d'inscription

signée 1 et 2

☐ C.V☐ Lettre motivation☐ Situation Prof.☐ Situation ind.☐ Projet prof.**Diplômes**☐ Copie diplômes

Niveau

IV ☐ _____V ☐ _____Etranger ☐Autre ☐ _____**Autres pièces**☐ Dossier scolaire☐ Lettre de

recommandation

☐ Attestation travail☐ Autre justificatif**Frais de dossier :**

(Non remboursable)

☐ Chèque☐ Virement**Observations**☐ Formation Initiale

Je soussigné(e) _____ Certifie sur l'honneur
 -avoir pris connaissance de la notice d'information et du règlement financier
 et avoir fourni les renseignements et documents exacts.

- m'engager à respecter le règlement général du Lycée et de l'IFAS
 (consultable sur le site internet www.carcado-saisseval.com).

-m'engager à l'inscription définitive en formation au moment de l'admission
 en juillet 2020, (dans un des dispositifs décrits à la page 4).

○ _____
 Inscription individuelle avec règlement des **680 euros** en juillet et du solde
 de la formation entre septembre 2020 et juin 2021. **En cas de désistement,**
cette somme reste acquise à l'Institut de Formation.

○ _____
 Inscription Formation Continue : fournir l'accord de prise en charge

○ _____
 Souhaite être pré-positionné à la subvention au programme Régional de
 Qualification par la formation continue. **15 places sont réservées sous**
condition d'être éligible

Après avoir pris connaissance du calendrier de formation, de la notice
d'information DEAS 2020, du règlement intérieur de l'IFAP IFAS et le RGPD
consultable à www.carcado-saisseval.com

Dater et signer, précédé de la mention « lu et approuvé »

☐ Formation en Alternance

Je soussigné(e) _____ certifie
 sur l'honneur que les renseignements fournis sont
 exacts. Je m'engage à respecter le règlement général du
 Lycée (consultable sur le site internet www.carcado-saisseval.com).

Mon inscription en formation Aide-Soignant alternance
 (apprentissage ou contrat de professionnalisation) sera
 définitive à la signature du contrat d'apprentissage.

Après avoir pris connaissance du calendrier de
formation, de la notice d'information DEAS 2020, du
règlement intérieur de l'IFAP IFAS et le RGPD
consultable à www.carcado-saisseval.com

Dater et signer, précédé de la mention
« lu et approuvé » :

FICHE 2- DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Formation initiale ou alternance

A adresser par mail accompagnée des autres documents inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

Le candidat classe chaque pièce de son dossier de sélection dans l'ordre ci-dessous et en numérotant les documents
Cette consigne ainsi que le dossier complet est un critère dans la grille de sélection

☐ la fiche d'inscription dûment renseignée, datée et **signée précédée de la mention « lu et approuvé » avec une photo d'identité récente obligatoire**

☐ 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du titre de séjour valide pour la durée de formation,

☐ 1 curriculum vitae,
☐ cocher si déjà envoyé par mail

☐ 1 lettre de motivation **version manuscrite**,
☐ cocher si déjà envoyée par mail

☐ 1 situation professionnelle ou personnelle vécue ou au choix du candidat 1 projet professionnel : **2 pages au maximum version manuscrite**,

☐ la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en Français,
le cas échéant et selon la situation du candidat :

☐ la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des classes de première et terminale,

☐ les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de (s) l'employeur (s),

☐ attestation de suivi de préparation au concours AS ou AP au cours de l'année 2019-2020,

☐ candidat ressortissant hors union européenne :
à titre exceptionnel cette année 2020, l'attestation du niveau de langue française C1, prévue à l'article 6-9° de l'arrêté du 7 avril 2020, n'est pas requise pour les ressortissants hors Union européenne »

☐ autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant,

☐ Le candidat sollicitant un aménagement des conditions de formation doit au **moment de son inscription** préciser sa demande et la nature de l'aménagement demandé (par exemple temps supplémentaire, accessibilité, aides humaines...) en joignant l'avis rendu par le médecin désigné par la CDAPH.

☐ **50 euros** pour les frais d'inscription et de dossier,
Le règlement doit être réalisé dans le même temps que l'envoi du dossier de sélection

☐ les documents sont adressés par voie dématérialisée et ils sont classés selon l'ordre indiqué. Les formats autorisés sont **WORD-PDF-PNG-JPEG. Photographie non acceptée.**

Les documents sont nommés de la sorte :

CV candidat aide-soignant formation initiale :

NOM PRENOM CV AS initiale,

Lettre de motivation aide-soignant formation apprentissage

NOM PRENOM motivation AS apprentissage,

Cocher la case si vous êtes titulaires de BAC ASSP et SAPAT ou élèves en classe de Terminale ASSP ou SAPAT
et que vous souhaitez vous inscrire pour un accès avec dispense de formation pour préparer le DEAS (formation modulaire) : ☐

Au plus tard, 1 mois avant la rentrée en formation, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé. (Voir site internet de l'ARS pour avoir les adresses des professionnels).

Vaccinations obligatoires : DT Polio, BCG et dernier test tuberculinique, **Hépatite B** et sérologies

Vaccinations fortement recommandées : Rubéole, Rougeole, Oreillons, grippe

Institut de Formation d'Aide-Soignant

121 Boulevard Raspail-CS 10622

75006 PARIS - Tél : 01.45.48.85.69

Devenez Aide-Soignant à Carcado-Saisseval

Pour une formation à grande dimension humaine, innovante, avec :

- Une pédagogie active et efficace,*
- Un enseignement mixte : présentiel et formation à distance (FOAD)*
- Une immersion en stage : FEST et tutorat, avec des partenaires stages [4 stages sur 6 affectés par l'IFAS],*
- Un accompagnement de qualité et individualisé par l'équipe, de l'inscription à l'obtention du DE (99% de réussite depuis 5 ans),*
- Et une insertion professionnelle, une suite de parcours rapide et efficace, en France et au Québec !*

FRAIS DE DOSSIER : 50 euros (montant non remboursable)

Règlement de préférence par virement

Domiciliation : **CIC PARIS RASPAIL**

Titulaire du compte : **Lycée Privé Enseignement Techno Carcado-Saisseval, 121 BD Raspail, 75006 Paris**

IBAN : **FR76 3006 6106 2100 0202 2270 186**

BIC : **CMCIFRPP**

Noter impérativement en objet du virement

Nom-Prénom-Formation et parcours souhaité

Exemples

NOM PRENOM- AS formation initiale

NOM PRENOM - AS formation apprentissage

NOM PRENOM - AS formation contrat prof

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : Lycée Carcado-Saisseval

Service comptabilité

Inscription sélection IFAS

Lycée CARCADO-SAISSEVAL

121 Bd Raspail

CS 10622-75006 PARIS

Noter impérativement au dos du chèque

Nom-Prénom-Formation et parcours souhaité

Exemples

NOM PRENOM-AS formation initiale

NOM PRENOM -AS formation apprentissage

NOM PRENOM - AS formation contrat prof

Annexe 2 – Le règlement financier de la formation Initiale et de la formation alternance

La Formation Initiale Aide-Soignant	La formation Alternance Aide-Soignant
♦ avoir plus de 17 ans au moment de l'entrée en formation. ♦ être admis sur la liste principale lors de la sélection d'entrée en formation ♦ La formation initiale se déroule sur dix mois de septembre 2020 à juillet 2021 Règlement Financier : Inscription individuelle en 10 mois : 1670 euros Inscription prise en charge par une entreprise ou congé individuel de formation en 10 mois : sur devis (à demander) Cette somme comprend : les assurances, les cotisations, les frais de timbres et de reprographie. Prévoir environ 100 euros supplémentaires pour les frais de tenues de stage. Confirmation de l'inscription en juillet 2020 : 680 euros (en cas de désistement, cette somme reste acquise à l'Institut de Formation) par chèque établi à l'ordre de « Carcado-Saisseval ». • Le règlement de la scolarité, après déduction de la somme versée à la confirmation de l'inscription (de 680 euros), se fait par prélèvements automatiques mensuels dès l'entrée en formation (soit 110 euros par mois pendant 9 mois d'octobre à juin). En cas de désistement, toute formation démarrée est due dans sa totalité. Financement des études sous conditions* Subvention dans le cadre du Programme Régional de Qualification par la Formation Continue (SPRF) de la REGION Ile-de-France : prise en charge du coût de la formation, dans la limite des crédits disponibles* et par convention avec notre Institut de Formation, pour les parcours complets présents 1 mois après la rentrée, en priorité pour ceux qui ne disposent pas d'un premier niveau de qualification, dit « public SPRF ». Priorité aux jeunes inscrits en mission locale, aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RSA et des contrats aidés, en fonction de leur rang à la sélection d'entrée en formation. SALARIES – Inscription prise en charge par l'entreprise ou congé de formation. Avec un accord de prise en charge établi par l'employeur à fournir à la confirmation d'entrée en formation (pour établir une convention de formation avec l'employeur). Ou Congé individuel de formation (CIF) ou un congé de formation professionnelle (CFP) : avec un accord de prise en charge établi par l'organisme gestionnaire (OPCA, Fongecif, FAF, ANFH...) à fournir à la confirmation d'entrée en formation. CANDIDAT – Inscription individuelle : Une bourse peut être attribuée par la Région Ile-de-France en fonction des ressources du foyer fiscal. Possibilité de solliciter votre Région (si vous habitez en dehors de la Région Ile-de-France) ; ou votre département. *Sous réserve d'acceptation des textes légaux, et des dispositifs régionaux Sous certaines conditions, actions financées par la Région Ile-de-France  	♦ avoir plus de 17 ans et moins de 30 ans* au moment de l'entrée en formation. ♦ être admis sur la liste principale lors de la sélection d'entrée en formation ♦ être signataire d'un contrat d'alternance avec un employeur. La formation dure 16 mois de septembre 2020 à décembre 2021 avec une alternance d'enseignement théorique à l'UFA Carcado-Saisseval et des stages pratiques pour partie chez l'employeur signataire du contrat d'alternance et pour partie auprès d'autres établissements du secteur sanitaire et social accueillant des adultes. Le temps de présence chez l'employeur est de 35 heures hebdomadaires, Contrat d'alternance : rémunération et exonération des frais de formation. Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur après signature d'un contrat d'alternance. La voie de l'alternance permet d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ainsi qu'une rémunération durant la période de formation. Les apprentis sont des salariés à part entière bénéficiant d'un contrat de travail répondant aux mêmes règles qu'un contrat à durée déterminée. Si, à l'issue de la période d'alternance, l'apprenti est embauché dans son entreprise, ses années d'alternance comptent au titre de l'ancienneté. L'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti cette formation professionnelle dispensée pour partie chez l'employeur et pour partie à l'UFA Carcado-Saisseval. L'UFA est en relation avec des employeurs du secteur et apporte son soutien aux candidats admissibles à la sélection pour leur recherche d'employeurs de mai à juillet 2020. *en expérimentation le contrat d'alternance est porté jusqu'à 30 ans pour des contrats signés avant le 31/12/2020   

Annexe 3 LES PERSPECTIVES DE LA FORMATION

1. Le titulaire du DEAS peut exercer sa profession en milieu hospitalier et extra hospitalier, Privé ou Public

- dans les Hôpitaux (Médecine, Chirurgie, Rééducation, Urgences, Gériatrie, Pédiatrie, Psychiatrie...)
- dans les Cliniques, dans les Services de Soins à domicile,
- dans les E.H.P.A.D. (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), dans les maisons de retraite,
- dans les Structures d'Accueil de personnes en situation de handicap

2. Le titulaire du DEAS peut accéder à la formation d'Auxiliaire de Puériculture selon certaines modalités en cours de définition

LE CALENDRIER DE SELECTION – SEPTEMBRE 2020

Accès à la formation par sélection sur dossier pour une rentrée le 1^{er} septembre 2020

Dans la limite des places disponibles

Ouverture des inscriptions

Lundi 27 avril 2020

1 adresse unique = dossier complet + règlement des frais d'inscription + signature

inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

Date limite de dépôt des dossiers de candidature	Vendredi 29 mai 2020 à minuit
Jurys de sélection : examen des dossiers	Mardi 2 juin au mardi 23 juin 2020
Jury d'admission	Au plus tard le vendredi 26 juin 2020
Communication des résultats (affichage au lycée et publication sur le site)	Mardi 30 juin 2020 à 14h
Validation de l'inscription	Jeudi 9 juillet 2020
Organisation des inscriptions	Jusqu'au vendredi 17 juillet 2020 Dès que la liste principale est épuisée, et s'il reste des places non pourvues, le directeur fait appel aux candidats inscrits sur liste complémentaire, ainsi que dans d'autres IFAS en privilégiant les candidats admis en Île-de-France. A partir du 20 juillet, l'ARS renforce la gestion des listes complémentaires

Coût de la formation

Formation initiale complète en 10 mois*	Coût individuel : 1670 € Coût pris en charge par une entreprise ou congé individuel de formation : sur devis à demander à l'IFAS	de septembre 2020 au DEAS en juillet 2021
Formation initiale en 10 mois	Coûts demandeur d'emploi : subvention de la Région Ile-de-France et de Pôle Emploi sous conditions (public SPRF)	
Formation en Alternance en 16 mois	Coûts pris en charge par l'employeur Rémunération en pourcentage du SMIC en qualité d'apprenti	de septembre 2020 au DEAS en décembre 2021

RESPONSABLE : Sylviane FIOR

Sarah BABACI par intérim

Assistante de direction : Elizabeth TOPYLLO

☎ 01.45.48.85.69 Contact : inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

FORMATEURS : Jean-Claude GAY et Nathalie JOLY

Les objectifs de la Communauté Educative

Accueillir chaque jeune comme personne unique et l'aider à devenir un être autonome capable d'action positive et d'engagement personnel. La Communauté Educative du Lycée CARCADO-SAISSEVAL a pour vocation de :

- Préparer l'élève aux diplômes et qualifications proposés et adapter son enseignement aux capacités de l'élève et à son évolution, en lui proposant des objectifs compatibles avec ses possibilités dans un esprit de pédagogie de la réussite ;
- Accompagner l'élève en lui donnant la possibilité de se situer et de progresser grâce à un dispositif collectif et individuel continu d'évaluation ;
- L'aider à mieux se connaître, à découvrir ses propres richesses, à définir son projet professionnel et le parcours de formation le plus approprié.
- Favoriser l'insertion professionnelle de l'élève ou de l'étudiant, notamment par l'acquisition des compétences et des comportements professionnels adaptés ;
- Donner au jeune accès aux méthodes, outils et technologies lui permettant de s'adapter au monde de demain.

Elle œuvre aussi à :

- Faire comprendre à chacun les exigences de la vie collective, sociale et professionnelle et l'aider à devenir capable de prendre des responsabilités tant au plan individuel que collectif, notamment par la capacité à former des projets et à les mener jusqu'à leur terme ;
- Aider le jeune à s'ouvrir à la découverte et au respect des autres, des différentes cultures, à la connaissance du monde et de sa diversité et à lui apporter son soutien dans son cheminement spirituel, dans le respect des convictions de chacun.

Le Lycée CARCADO-SAISSEVAL est aujourd'hui l'héritier de l'œuvre créée en 1803 par Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL inspirée par la pensée et les écrits du Père de CLORIVIERE.

Une vocation de deux siècles

CARCADO-SAISSEVAL a été fondé au temps de la Révolution Française par Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL, Dames d'Honneur de Madame Elisabeth de France, sœur du Roi Louis XVI. Elles font en 1790, en la cathédrale Notre Dame de Paris, un vœu pour que « la Religion se conserve en ce Royaume » et par lequel elles s'engageaient à s'occuper, « après la Tourmente », des enfants délaissés.

A leur retour d'exil, Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL, toutes deux veuves, fondent en 1803 sur l'emplacement du 121 boulevard Raspail une œuvre destinée à éduquer des jeunes venus de tous les milieux ayant perdu leurs parents pendant la Révolution. Elles ouvrent un internat pour les jeunes filles et trouvent des familles d'accueil pour les garçons.

Tous reçoivent un enseignement général et apprennent un métier.

Depuis cette date, et encore aujourd'hui, les valeurs de l'Evangile ont été la référence pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes jusqu'à leur vie d'adulte, conciliant à la fois éducation à la vie et formation professionnelle.

La Communauté Educative du Lycée CARCADO-SAISSEVAL se sent responsable de la valorisation de cet héritage au début du troisième millénaire et continue de se sentir engagée pour l'accueil de chacun des élèves et sa préparation à sa vie d'adulte tant personnelle que professionnelle.

Le jeune est au centre de son projet éducatif. Est proposé aux jeunes et à leur famille, un Projet d'Etablissement fondé sur la parole salvatrice de Jésus Christ. « Lève-toi et marche ».

Résultats au DEAS depuis 5 ans : 99 %

ACCES A LA FORMATION PAR SELECTION AIDE-SOIGNANT

CONDITIONS D'ADMISSION

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire à la sélection

Pour la formation Initiale : Etre âgé de plus de 17 ans à la date d'entrée en formation

Pour la formation en contrat d'apprentissage : être âgé de 17 ans à 30 ans à la date d'entrée en formation

Pour la formation en alternance : par le contrat de professionnalisation pour les plus de 30 ans

SELECTION SUR DOSSIER UNIQUEMENT* - ENTREE EN FORMATION LE 1^{er} SEPTEMBRE 2020

Renvoyer le dossier complet avec les documents demandés par mail au plus tard le 29/05/2020 à minuit

inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

LA FORMATION COMPLETE

REFERENTIEL ACTUEL : 1435 HEURES

Enseignement en institut de formation

8 modules d'une durée de 17 semaines soit un total de 595 h sur la base de 35 h hebdomadaire

En enseignement en présence à l'IFAS et en formation ouverte à distance

Enseignement en stage clinique

6 stages d'une durée de 4 semaines - Total de 840 h sur la base de 35 h hebdomadaire sur une durée de 24 semaines

Stages effectués en hospitalier et extra hospitalier

(Temps complémentaire de présence apprentissage et contrat de professionnalisation = temps employeur)

Congés scolaires

3 semaines réparties sur la durée de la formation

MODULES DE FORMATION

Module 1 : accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne

Module 2 : état clinique d'une personne

Module 3 : les soins

Module 4 : ergonomie

Module 5 : relation et communication

Module 6 : hygiène des locaux hospitaliers

Module 7 : transmission des informations

Module 8 : organisation du travail

Titulaire du BAC Pro ASSP ou du BAC Pro SAPAT

Dispense de certains modules et de certains stages

Arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 16 janvier 2006 relatif à la formation conduisant au DEAS ; sous réserve de modification des textes légaux et des dispositifs régionaux ; La dispense de certaines unités de formation peut être accordée par le directeur de l'institut de formation, aux personnes titulaires d'un diplôme d'aide-soignant délivré par un Etat membre de l'UE ou un autre Etat partie à l'accord sur l'EEE

VALIDATION DE LA FORMATION

Evaluations continues tout au long de la formation, sont déclarés reçus au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant les candidats qui ont validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice du métier.

* Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

* Mesures transitoires autorisant la sélection uniquement sur dossier pour la rentrée de septembre 2020

Diplômée depuis 2015, j'ai fait ma formation d'AS en apprentissage. Je garde de cette formation que de très bons souvenirs, beaucoup d'attention, de professionnalisme, d'écoute et de bienveillance. J'ai également fait de belles rencontres avec les filles et le garçon de la classe. Depuis ma formation, je me suis dirigée vers les personnes âgées et je compte bien continuer à faire des formations pour approfondir mes connaissances dans ce domaine. Merci à Nathalie et Jean Claude.

Anaïs – AS diplômée en décembre 2015

Diplômée aide-soignante en 2015, j'ai beaucoup aimé votre école. J'y ai trouvé de l'aide, de l'attention, de l'écoute, de la bienveillance et du professionnalisme. Nathalie et Jean Claude sont de très bons professeurs et nous trouvons du soutien de la part de toute l'équipe, de la secrétaire à la directrice!

Sandrine – AS diplômée en juillet 2015

Diplômée aide-soignante

J'ai appris beaucoup de choses, avoir confiance en moi, aimer ce métier magnifique. Une année forte en émotions et en travail, les MSP m'ont beaucoup aidé à prendre de l'assurance. Mes professeurs m'ont beaucoup appris, toujours là pour répondre à nos questions, nous aider et nous écouter.

Grâce à tous mes stages, je me suis dirigée vers les personnes âgées. Je suis actuellement en poste dans un SSIAD et je commence une formation ASG pour pouvoir approfondir mes connaissances. Et pourquoi ne pas devenir assistante gérontologique ?

Merci à nos deux profs, des fous rires, du sérieux, de la compassion.

Merci à l'IFAS CARCADO.